

LE TEMPS

Investissement Lundi 5 octobre 2009

Le rééquilibrage, corollaire de l'allocation d'une caisse de pension

Par J.-P. B.

Cet élément essentiel de la politique de placement doit être encadré par des règles claires pour éviter des décisions émotionnelles. Le rapport Swisscanto sur les caisses de pension révèle que 70% ont renoncé au rééquilibrage après le krach boursier de l'an dernier, c'est à dire racheter des actions pour remonter la part de ces dernières au niveau de l'objectif.

A la fin de l'an dernier ou au printemps, nombre de caisses de pension se sont retrouvées face à un choix cornélien. La part d'actions dans leur portefeuille avait mécaniquement baissé bien en dessous de l'objectif, du fait notamment du repli des cours.

Mais il fallait du courage pour réinvestir des liquidités, dont la part a bondi à 7,9% en moyenne contre une cible de 3,2%, selon le dernier rapport de Swisscanto sur les institutions de prévoyance. Celui-ci révèle que 70% des caisses ont renoncé au rééquilibrage, dans ce cas racheter des actions pour remonter la part de ces dernières au niveau de l'objectif.

Un rebond boursier a certes débuté en mars. Mais, devant l'incertitude qui planait alors, de nombreuses caisses de pension ont préféré attendre. Comme celle du canton de Fribourg. «Nous ne sommes pas revenus sur le marché au bon moment, dit son administrateur Claude Schafer. Nous pourrions courir après, mais ce n'est pas parce que nous avons des liquidités qu'il faut les engager n'importe où.»

Jean-Paul Bernard, de la direction de la Fédération des entreprises romandes (FER Genève) et vice-président de la Caisse inter-entreprises de prévoyance professionnelle (CIEPP), estime qu'il faut des règles claires pour décider sans émotions dans les environnements extrêmes. Dans le rapport Swisscanto, Sven Ebeling, de Mercer, décrit plusieurs approches: transactions uniques ou échelonnées. Une autre option est d'attendre, par exemple un mois. Cela laisse la possibilité à des corrections de marché d'atténuer la nécessité d'un rééquilibrage, voire de le rendre superflu.

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA